

2016/4/5: La réforme militaire de 1962/63

La réforme militaire de 1962/63

La première restructuration des Forces armées autrichiennes pendant la 2^e République

Andreas Steiger

En 1963, les Forces armées autrichiennes furent restructurées pour la première fois à la suite d'une réforme. Les conditions-cadre pour cette mesure furent, entre autre, le service militaire obligatoire de neuf mois, les dates limite de conscription, la budgétisation, la mobilisation (qui se trouvait dans les planifications initiales), la neutralité et l'équipement disponible des Forces, équipement qui consistait en grande partie encore toujours de « paquets d'équipement » des anciennes forces d'occupation. De plus, il fallait aussi prendre en considération les leçons tirées de la restructuration militaire de 1956 et des opérations militaires pendant la crise de Hongrie en 1956. Les acteurs « politiques » du Ministère de la Défense furent le ministre de la défense Dr. Karl Schleinzer (parti populiste) [* 8.1.1924 - † 19.7.1975] et le secrétaire d'état Otto Rösch (parti socialiste) [* 24.3.1917 - † 3.11.1995]. Une « première » restructuration eut lieu en août 1960 dans les unités mécanisées en transformant la 3^e Brigade et la 9^e Brigade en 3^e Brigade blindée et 9^e Brigade blindée. Ainsi, on a aussi changé le concept opérationnel et le concept d'organisation. Le 1^{er} janvier 1963, les 3^e et 9^e Brigades blindées furent renommées brigades mécanisées. Cette restructuration blindée « tardive » fut seulement complétée le 1^{er} janvier 1964 quand la 4^e Brigade d'infanterie fut aussi renommée 4^e Brigade mécanisée. Par conséquent, la plupart des troupes mécanisées (même si d'une envergure modeste) fut concentrée dans la région du Danube. De plus, la formation des troupes mécanisées fut aussi restructurée. Pendant que, donc, le commandement militaire a donné des impulsions importantes pour la troupe blindée, il a aussi fallu prendre en considération d'autres étapes de planification concernant la durée du service obligatoire de 9 mois, qui exigeait au moins deux conscriptions par an. Par la restructuration militaire de 1963, la disponibilité opérationnelle permanente des Forces en temps de paix fut considérablement améliorée, ce qui dû aussi avoir un effet positif sur la disponibilité rapide des « brigades de pression de bouton » pendant la crise de la Tchécoslovaquie en 1968. De plus, la disponibilité accrue fut aussi très utile lors de l'emploi des troupes contre les effets dévastateurs des inondations en 1965 et 1966, où l'on a pu envoyer immédiatement, entre autre, 12 compagnies de génie. Néanmoins, les capacités personnelles et matérielles disponibles ne furent pas suffisantes pour maintenir pleinement l'organisation militaire maintenant réduite. Cette réforme a « à l'époque » impressionné, entre autre, par la relativement « courte » période de temps entre les premières étapes de planification jusqu'au commencement de la restructuration le 1^{er} janvier 1963 et des résultats concrets comme par exemple l'origine de la défense nationale globale, la mise en œuvre du concept de « bouclier et épée », des inspections et instructions, le rééquipement avec de nouvelles armes et matériaux et la « réflexion médiale ». « Pour le moment », 9 commandements militaires régionaux sont restés. Espérons que de futures générations d'historiens militaires vont aussi faire des recherches sur les conditions-cadre et les changements substantiels de cette première réforme militaire et qu'elles se souviendront comment tout cela a commencé ... à l'époque, en 1963 !

